

Compte-rendu de la rencontre du Collectif Handicapé Loire Nord

02/09/2024 - 10h

La séance commence par des remerciements au conseil départemental pour l'aide attribuée dans le cadre de la journée de l'autisme, une subvention de 500 €.

1/ contexte politique et enjeux

Les associations de terrain attendent les solutions annoncées par le gouvernement, mais orientations stagnent. Au niveau national, on est dans le flou.

Retour de l'APAJH : reprise la semaine dernière, peu d'informations supplémentaires

APAJH Loire : la mise en œuvre devait avoir lieu au 1er sept mais finalement ce sera au 1er octobre, personne ne peut donc être employé en attendant...

Les budgets sont là par les ARS, mais attendent le nouveau ministre

Le contexte des jeux paralympiques peut mettre en lumière les différents handicaps.

On regrette que ne soient pas représentés les porteurs de trisomie ou d'autisme -> on voudrait voir toutes les formes de handicap. Réponse : il y a 20 ans, des Espagnols avaient trichés et c'est depuis qu'il n'y a plus de porteurs de trisomie ou d'autisme qui participent.

Il y a un travail sur l'inclusion dans les clubs sportifs : former à l'accueil du public handicapé. Ce sera le cas de 3000 asso contre 1600 aujourd'hui.

JF Chossy : « C'est un voyage dans l'absolue indifférence », « on ne sait pas à qui s'adresser, on ne patiente pas, on s'impatiente. »

Antoine Vermorel-Marques a été réélu à sa fonction de député et continue de soutenir le collectif.

2/ bilan de la réunion autour de l'accès aux droits via la MDPH

A la dernière rencontre, la MDPH et CDAPH avaient été mobilisées pour présenter le fonctionnement de cette instance, mais il y avait trop peu de présents ! Il faudrait refaire un point en nov

Les 2 représentantes de la MDPH (une pour St Etienne et une pour Roanne) qui étaient présentes ont pu donner leurs coordonnées.

Remplir un dossier est long (70 pages) et fastidieux mais pas si compliqué en soi. Il est intimidant à remplir la première fois, mais il ne faut pas hésiter à solliciter de l'aide.

On aimerait savoir comment ça fonctionne à l'intérieur : comment se passent les commissions, comment ils statuent sur l'obtention des droits, pour que les dossiers soient plus centrés sur les besoins des commissions, comment remplir les demandes pour qu'ils puissent y répondre (ils ont remis un glossaire d'acronymes très utile) -> Importance de donner des infos aux personnes qui sont en amont de la commission

La commission fonctionne avec des règles qui ne sont pas modifiables par les personnes qui statuent. Elles suivent le protocole de l'institution et la réglementation. Ce fonctionnement de la MDPH est à rappeler aux personnes qui font appel. On ne peut pas remettre en cause le travail des personnes qui statuent en commission, qui suivent scrupuleusement les lois. Peut-être que ce sont les textes de lois qui sont à travailler ?

Il manque une harmonisation des droits sur tout le territoire : pourquoi deux handicapés au même degré n'ont pas les mêmes droits selon leur département ?

La commission d'accès aux droits ont du grain à moudre, il faut suivre et capitaliser intelligence collective -> recruter des gens !

Il faut s'adresser aux conseillers départementaux, les sensibiliser sur la question du handicap.

Il y a tout un travail préparatoire fait par les services de la MDPH, bien fait mais toutes les étapes de la constitution du dossier sont à relire avec exigence :

- parents,
- médecins (attention, ils sont rémunérés pour remplir le dossier mais parfois l'ignorent -> action de communication),
- moyens confiés à la MDPH pour fonctionner dans de bonnes conditions,...

M. Ladet, conseiller départemental, demande des échanges et de retours pour alimenter la réflexion collective

regret : les médecins ne sont pas assez bien formés sur les différents handicaps, mais c'est au programme des études de médecine aujourd'hui, (1h de cours et 1sem de sensibilisation à la question du handicap) donc les médecins de demain seront mieux formés. Ils doivent aussi se fier à l'expertise des parents !

Ce peut être intéressant de faire une réunion/séminaire d'info pour les médecins de Roanne. Voir avec l'Ordre des Médecins + mobiliser CPTS défi santé + France asso santé (et ses représentants locaux)

3/ point sur l'avancée des groupes de travail

- **habitat** : se sont vus en juin pour le retour des questionnaires d'avril (pro et familles) sur habitat partagé. 36 réponses de pro 41% de med, 15% sect social, 23% autres (questionnaire mal réalisé ?) 64% des répondants ont une liste d'attente, 18% des répondants ont plus de 80 pers en attente, 21% des répondants ont plus de 2 ans de délai, communes : Roannais agglo stt, plus de 50% couvrent plus de 30km, profil de public accueilli : tous les handicaps sont équitablement réparti, degré d'autonomie, 4 struct accueillent avec amendement Creton.

réponses des pers handic : 50% de 20 à 60 ans, 59% pas de struct, 76% à domicile, 50% des répondants satisfaits de la prise en charge, 23% des répondants s'estiment pas assez informés sur les propositions, 56 % ont entendu parler de l'habitat partagé.

-> cf PowerPoint de Sara Vermorel-Marques

L'hébergement est le besoin le plus prégnant, habitat partagé : sociabilisation, autonomie, bien être, optimisation des moyens financiers

-> nécessité de promouvoir habitat partagé, il faudra avoir plus de répondants au prochain questionnaire

En 2020, les ARS avaient l'exclusivité des habitats partagés ; depuis 2021 c'est le département qui s'en occupe, OVE a repostulé et peut proposer 7 places, difficulté pour aller au bout et trouver des locaux pour ouvrir cette année, travail avec OPHEOR et agglo, travail avec plusieurs structures pour sélectionner les personnes qui pourraient en bénéficier.

Ils ont seulement un mi-temps d'animatrice pour les prendre en charge.

18 candidatures pour les 7 places.

avantage : on fait du sur mesure, vrai tremplin pour la vie future,

Il faut faire avec l'existant pour les appartements mis à dispo, appui des bailleurs sociaux et des mairies (éco quartiers avec mairie, école,...).

OVE accueille ajd de 22 à 73 ans, intergénérationnel fonctionne.

Le CNSA se débarrasse du sujet, il faut trouver vite un autre interlocuteur

Les nouveaux propriétaires de la maison St Martin ont ce projet aussi.

- comm : la page facebook vit

on parle peu d'Alzheimer, bénévolat, aidants

pas assez de pédagogie

Il faut leur donner des infos

- Projet de découverte de l'acrobranche à la loge des gardes, journée handicap en septembre 2025
- travail avec la mairie de Villerest : tourniquet accessible en fauteuil, demande de balançoire, remerciements à l'agglo, la région et la mairie

demande : avoir des cartes de visite du collectif (Eureka peut en imprimer 100, si chaque association peut en faire quelques-unes) -> papier et numérique

- accessibilité

Reçus pour la piscine pour toute forme de handicap -> tout ce qui est demandé a été noté par l'architecte de la nouvelle piscine.

A ce jour, la demande de rendre toboggan accessibles aux personnes qui ne marchent pas est refusée.

Au Scarabée, les places PMR sont tout en haut derrière ou juste derrière les enceintes de basses

- accès aux droits

...

4/ Réflexion du collectif autour du déroulé des réunions plénières 2024-2025

Proposition d'innover pour aller plus loin dans la structure des réunions plénières

- 1er temps : 1h d'info
- 2e temps : 1h de tables rondes
qui on invite, comment, qui s'en occupe
crainte : s'enfermer dans de l'échange (tourner en rond) sans projets élargis
rattacher des pers sur l'accès aux droits
travail sur 3 ou 4 thématiques concrètement : sur la thématique de l'emploi (partenaires, formations, AGEFIP, communauté 360, CAP emploi, France Travail, acteurs,...), ou de la scolarisation, de la majorité, de l'héritage (notaires, juristes, tutelles,...)
pose la question de la durée de la réunion, se donner du temps spécifique pour chaque point
les thématiques peuvent être amorcées en réunions plénières
avoir plus d'invités spécifiques
- 3e temps proposé : réunion en groupes de travail pour faire le point des questions en cours

5/ identifier des volontaires pour l'organisation de la Journée Mondiale de sensibilisation à l'autisme 05/04/2025

pas encore de retours officiels, mais accord officieux des élus au renouvellement de l'événement

6/ restit rencontres effectuées par le collectif

- Rencontre avec Mme Marchant : (qui a été infirmière, cadre, elle-même porteuse d'handicap) coordinatrice des patients porteurs de handicap pour le CHR, elle fait un état des lieux et demande de retours d'expériences, il faut l'aider à mettre en place des choses intéressantes -> annonce du handicap et suivi en sortant du CHR au niveau maternité et urgences, instaurer pictogrammes pour communiquer, rapprocher places de stationnement des différents services, demande si handicap à la prise de rdv au téléphone -> à travailler en groupe de travail, peut-être la faire venir à la prochaine table ronde
- Rencontre avec un référent handicap école : est à l'écoute et peut participer à d'autres rencontres

idée : faire un livret avec tous les acteurs en lien avec handicap, les IME, l'école de cirque, le conservatoire, toutes les structures qui reçoivent des pers en situ handicap

Rencontre Jean-Marc Pastor, resp de la montgolfière à Roanne et au petit train, il a essayé de réfléchir à mettre dans la montgolfière un fauteuil adapté, avec attaches, coût : 2500 € mais comme pas d'asso, pas d'aides, il faut trouver des mécènes. Il est allé aussi voir le Foyer Lefranc.

7/ points divers

- défi handicap : 05/10/2025 quelles associations seront présentes ? à Sury-le-comtal
- Téléthon le 28/29 nov 2024 à Roanne : quelle présence du collectif ? (papier cadeaux à Boulanger redemande des volontaires dès novembre)
- Semaine Bleue : on brille par notre absence
- 06/10/24 : journée des aidants
- Plusieurs membres du collectif iront soutenir Loïc Vergnaux, parrain du Téléthon, aux Jeux Paralympiques en handbike jeudi

Prochaine date : lundi 21/10 à 14h-16h (sondage pour vérifier si le 07/10 n'a pas plus de monde dispo)

JF Chossy conclut :

Il note qu'on se réunit depuis un an dans un but de recenser ce qui ne va pas pour que ça aille mieux.

La réflexion va toujours dans le même sens : incapacité à faire, faire faire, ou laisser faire.

Rappel du titre de la loi : égalité des droits et des chances dans la participation aux droits

Aujourd'hui, pas d'égalité de traitement selon les départements. Comment faire pour qu'il y ait égalité, pour que chacun trouve sa place dans le texte de loi et dans sa vie ? Les Jeux paralympiques sont une vitrine extraordinaire où chacun regarde le quotidien des personnes atteintes de handicap.

On connaît par cœur nos problèmes, mais il faut trouver des moyens de faire envisager les difficultés de toutes les personnes atteintes de handicap et de leur entourage.

toutes les familles sont concernées : 10% des français ont un handicap,

il faut se faire connaître et reconnaître, il faut intervenir en direction des autres

La loi est de très bonne intention, il ne faudrait pas que les décrets détricotent cette bonne intention.

C'est de l'ordre de la responsabilité de solidarité de tout citoyen, dans l'intérêt de toute la population.